

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand

No 453 11 mai 1978

Quinzième année

Rédacteur responsable :

Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc

Abonnement

pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :

1002 Lausanne, case 2612

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1

Tél. 021 / 22 69 10

C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner

Claude Bossy

Jean-Daniel Delley

Jean-Claude Favez

453

Domaine public

Technicair mérite mieux que des discours

La ronde des licenciements et des fermetures d'entreprises se poursuit. Angoissante pour les travailleurs mis à pied, monotone pour le grand nombre de ceux qui sont, ou se croient en sécurité.

Lorsque la nouvelle est fraîche et l'usine importante, il y a les titres à la « une », à gauche les déclarations de solidarité et chez les autorités, des paroles apaisantes ou fermes. Puis, au fil des jours, l'information disparaît dans les pages intérieures. Restent le sentiment d'impuissance et les explications abstraites, rassurantes, puisqu'en définitive personne n'est responsable : récession mondiale, restructuration nécessaire de l'économie, et ainsi de suite.

Pourtant il serait temps d'y regarder d'un peu plus près !

Pas de responsabilités ? Une réaction brutale des partis bourgeois neuchâtelois, il y a quelques mois, peut nous mettre sur la voie : les socialistes rendaient responsable, précisément, la direction de Dubied, des difficultés où se trouve l'industrie du Val-de-Travers ; attitude inqualifiable pour la droite neuchâteloise : les patrons, ça ne se conteste pas !

Il faut le dire, deux exemples genevois, au moins, l'un récent — Technicair — l'autre qui a disparu depuis longtemps de l'« actualité » — Tarex — sont là, qui mettent en évidence les responsabilités patronales.

Technicair, la seule entreprise genevoise qui fabrique du matériel de ventilation et de conditionnement de l'air. Tarex, auquel ses tours avaient assuré une place enviable dans l'industrie des machines-outils.

La première nommée a déposé son bilan ; la deuxième est en sursis. Deux entreprises qui ont vécu sur une réputation, deux entreprises qui n'ont pas pris le virage technologique que leur activité imposait.

Lorsque les difficultés s'annoncent, Technicair

choisit la fuite en avant, et cherche à conquérir le marché alémanique déjà saturé (après une année déjà, il avait fallu fermer la succursale bâloise) ; l'entreprise dispose d'un capital technique enviable ; des spécialisations sont possibles dans la désodorisation, le dépoussiérage, la ventilation industrielle (pas seulement dans des domaines où le gaspillage énergétique règne en maître, mais des domaines qui conditionnent l'aménagement, par exemple, des lieux de travail) ; la direction hésite, ne donne pas à la recherche tous les moyens indispensables.

Même situation à Tarex où, faute d'une sensibilité aux problèmes commerciaux à moyen et long terme, faute d'une direction dynamique (qu'attendre en effet des Câbleries de Cossonay, habituées à la régularité des commandes du marché intérieur, puis de la dynastie des Chamay ?), l'effort d'innovation fut rapidement insuffisant.

Alors, au-delà des manifestations de soutien et des déclarations tonnantes des dirigeants syndicaux lorsque tout est dit, que faire pour conjurer le « sort » ? Ne prêchons pas les solutions-miracles. Mais peut-être la possibilité d'intervenir plus tôt, de ne plus jouer seulement — autorités et syndicats — les assistants sociaux dont le rôle consiste à limiter les dégâts (reclassement des travailleurs, licenciements plus ou moins bien payés).

Tout d'abord, le problème financier. Les petites et

● SUITE ET FIN AU VERSO

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Vaud. Six caisses pour Vevey — On likide ; p. 3 : Mai 68 - Mai 78. Humeur (mauvaise) ; p. 4 : Les bons comptes font les bons amis... Un compte, un Etat ; p. 5 : Note de lecture : Cincera ; p. 6 : Point de vue. Veaux, vaches, cochons, couvées... — Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Radical ; p. 7 : Presse. Le sens des proportions — Le petit monde cinématographique ; p. 8 : Reçu et lu. Tribunes — Bagatelles.

Technicair

(suite et fin)

moyennes entreprises sont les premières étranglées par le manque de liquidités. Innover et conquérir de nouveaux marchés comporte des risques que les grandes banques ne sont pas toujours prêtes à prendre. C'est alors l'absorption par un plus gros, ou la disparition. Et les banques cantonales, elles, ne travaillent pas prioritairement avec le secteur industriel...

Pourquoi ne pas créer, au plan cantonal ou régional, un fonds d'investissement de caractère public, ou « mixte », capable d'intervenir suffisamment tôt pour aider des entreprises à créer de nouveaux produits — et non pas suspendus aux basques des Firestone qui n'ont aucun avenir — à commercialiser leur production ?

Faute d'un tel organisme, certaines régions continueront à se vider de leur substance économique ; d'autres, comme Genève, se désindustrialiseront à un rythme accéléré — les entreprises autonomes disparaissent, les autres deviennent des sous-traitants des maisons-mères implantées dans les grands centres industriels (alémaniques) — alors que la capacité d'innovation que manifestent souvent les petites et moyennes entreprises (de la métallurgie, entre autres) reste impressionnante.

Les syndicats ont été créés pour défendre les intérêts de leurs membres. Truisme. Mais que signifie les intérêts des salariés dans une conjoncture aussi mouvante que celle que nous connaissons aujourd'hui ? Des salaires et des conditions de travail décentes, certes ; la possibilité assurée de travailler, de gagner sa vie — la sécurité de l'emploi — surtout.

Il reste qu'en Suisse, contrairement à d'autres pays, les organisations syndicales sont très démunies en matière d'analyses économiques (pour mémoire, seul l'indice des prix de l'OFIAMT fait foi dans notre pays). Absence de moyens pour saisir la réalité économique nationale, mais également la situation des différentes branches et des régions ;

et que dire de la capacité d'appréciation du contexte social et économique mondial (division internationale du travail) ?

Comment les syndicats peuvent-ils prétendre contester le pouvoir absolu des dirigeants industriels sans détenir les outils techniques qui leur permettraient de juger de la marche d'une société ou d'un secteur économique ?

Que peut signifier la volonté affichée de participation des syndicats, sans la possibilité de discuter d'égal à égal et de contester l'information patronale ?

Dans les négociations collectives au sommet et sur les lieux de travail, dans l'activité syndicale quotidienne, les revendications relatives à la marche de l'entreprise, à sa politique d'investissement, pourraient, avancées avec le savoir-faire voulu dans le climat de « paix du travail », déboucher sur un contre-pouvoir véritable et salutaire, organisé par les travailleurs.

Le pouvoir de direction est indivisible, rétorquent les patrons. Ce pouvoir-là, ces dernières années, a trop souvent fait la preuve de son incapacité.

VAUD

Six caisses pour Vevey

Ces caisses sont des automotrices que construisent les Ateliers mécaniques.

Elles seront commandées par les compagnies privées de chemin de fer vaudois, Yverdon—Sainte-Croix, Bière—Apples—Morges.

Cette modeste commande, 14 millions, a créé l'apparence d'un différend entre Confédérés, et largement occupé le Conseil fédéral.

La presse alémanique à grand tirage zurichoise s'apprêtait à faire campagne. Et puis, tout est retombé devant l'évidence d'un chiffre : l'ensemble du marché de la rénovation technique des chemins de fer privés représente un milliard, en deux tranches à peu près égales ; six automotrices seront construites à Vevey, mais avec des éléments

essentiels venant d'autres sociétés (notamment Sécheron, BBC). A n'envisager que la première tranche, c'est quelque cinq millions qui étaient disputés à Vevey, soit le 1 % de l'ensemble !

Certes, certaines entreprises alémaniques sont surdimensionnées, notamment FFA à Altenrhein ; certes, Vevey s'était spécialisé plus dans les wagons — marchandises plutôt que voyageurs — ; mais Vevey était privé aussi de commandes dans sa spécialité... Quelle hargne alémanique donc, trouvant ses relais dans l'administration fédérale ! 1 %, c'était encore trop.

Le problème du recrutement de l'administration centrale n'est pas seulement linguistique, il peut être aussi économique et financier. Il faudra l'analyser un jour, notamment en fonction de la présence dominante des Bernois dans l'administration fédérale. Là, il s'agit d'un enjeu plus lourd que celui des six caisses et du match Saint-Gall—Vaud.

On likide

Ces dernières années, Lausanne et Genève, par Palais de Beaulieu et des Expositions interposés, ont rivalisé d'imagination et d'astuce commerciales pour attirer en leurs murs divers salons spécialisés. Après celle de la prolifération, l'ère du tri s'approche. En tout cas, Home Expo, ex-Salon de l'Ameublement, vient de fermer ses portes à Genève sur un retentissant échec commercial, qui lui sera à coup sûr fatal. Quant au fameux Kid, sa deuxième édition ne sera pas forcément la seconde, mais il pourrait bien y avoir espacement. Le mouvement — ô combien justifié ! — anti-Kid n'aurait sans doute pas pris la même ampleur si les responsables de ce Salon romand de l'enfance avaient eu la sagesse d'attendre 1979 — Année internationale de l'Enfant selon l'ONU — pour remettre ça. Leur précipitation suspecte leur coûtera très cher. Et cela quel que soit l'effet des bilans intermédiaires de fréquentation publiés ces jours dans toute la presse suisse romande...

Humeur (mauvaise)

Le printemps, dit quelque part le poète genevois Philippe Monnier, c'est comme la rhubarbe. Il agace les dents, tourmente l'intestin et nettoie l'organisme. Il apporte malaise et bien-être. Mai 68 est pour moi un morceau de cette rhubarbe. Et l'interview de Bernard Crettaz¹ (DP no 451) a ravivé les sentiments que pouvait alors avoir un enseignant de trente ans. Intérêt et sympathie. Mais aussi colère et dégoût. Parce que entre les jeunes et nos aînés, nous pouvions à la fois comprendre, sans oser, ni vouloir, toujours tout admettre.

Images et souvenirs des anciens combattants, dont certains n'ont pas perdu le goût du paraître, donnent à dix ans de distance un contour plus net à l'événement déjà. Mai 68, une fête ? Allons donc. Un grand chahut tout au plus, rythmé par le bruit sourd des grenades lacrymogènes. Non l'expression d'une joie apaisée. Mais, à l'image d'une société affolée, la grimace de la violence exacerbée et du désir frustré. Rien qui puisse apparemment se comparer aux grandes foules des fêtes révolutionnaires dont la France de ces deux derniers siècles a gardé le souvenir, calmes, résolues, joyeuses et puissantes. En mai 68, c'est moins la jeunesse, en tant qu'état d'esprit, qui a tenu la rue, que les jeunes, comme classe d'âge, inquiète et tourmentée, arrogante et timide. Mais l'adolescence n'est qu'une étape, si tout va bien, dans la formation de l'adulte.

Après le grand chahut

Que reste-t-il de ce grand chahut trop vite baptisé révolutionnaire dans une France repue d'histoire, mal résignée à n'être plus qu'une puissance de seconde zone, y compris sur le plan scientifique et

¹ Dans DP no 452, après cette interview, quelques notes sur le retentissement des événements de Mai 68 dans notre pays. (Réd.)

intellectuel ? Une prise de parole de la part d'un certain nombre d'individus ou de groupes, marginaux ou exploités. Cela ne peut être qu'une bonne chose. A condition que les silencieux de la veille ne confondent pas dialogue et monologue et ne glissent pas de la revendication de la liberté à celle du monopole. Une rupture pour de nombreux individus, accompagnée de libérations d'ordre sexuel ou affectif ou politique. Fort bien, mais ce n'est pas mon problème, ni celui de la collectivité.

Deux fruits

Curieusement Bernard Crettaz juxtapose, mais sans les lier l'un à l'autre, les deux fruits essentiels selon lui, me semble-t-il, de mai 68, la promesse permanente de libertés plus grandes et l'augmentation des contraintes. Ce qu'il appelle contradiction me paraît être au contraire les deux faces d'un même phénomène. Mai 68 à la recherche de doctrines correspondant aux aspirations des jeunes s'est paré des oripeaux idéologiques du XIX^e siècle. Phénomène de retour aux sources qui s'est accompagné ensuite, dans l'intelligentsia parisienne adolescente, d'intéressants et excessifs reniements. Oui le goulag est bien léninien. Et le bonhomme Marx a beaucoup vieilli, après avoir été plus qu'un messie révolutionnaire. Ce qui ne veut pas dire que nous en avons fini aujourd'hui avec eux, parce que Madame Lévy ou M. Glucksmann l'ordonnent.

Des aspirations contradictoires de mai 68, il ne subsiste donc plus aujourd'hui de références doctrinales très solides. Mais il reste une grande confusion — au niveau sémantique ou lexicologique déjà — entre tous les plans de l'action et de la personne humaines. Et cette volonté de retrouver l'homme total, le plus merveilleux mythe que puissent forger les religions de tout poil, constitue maintenant le plus sûr garant de la stabilité sociale, le meilleur levier de manœuvres pour tous ceux qui n'ont pas intérêt à ce que changent les rapports de force dans notre société. Car il n'y a

que ces derniers de vrai et tout le reste n'est que bavardage de belles âmes qui confondent leur mal être avec la prise du pouvoir et la venue du royaume divin sur terre.

Depuis 1968, les contraintes augmentent. Ce n'est pas moi qui le dis, mais Bernard Crettaz. Les pouvoirs se renforcent partout, plus subtilement que par le passé. La discipline extérieure le cède peu à peu à la persuasion intérieure. Une conscience nouvelle existerait pourtant ? Peut-être. Episodiquement. Toujours récupérable sur le plan des rapports de force, comme le prouvent les mésaventures politiques des écologistes. De toute façon l'impasse, que le terrorisme traduit à sa manière, répétant dans l'absurde la scène déjà jouée au XIX^e siècle en Russie par exemple. Enfin de grands problèmes de notre époque, on en cherche vainement trace en mai 68. La faim dans le tiers monde, la finitude des ressources. Le contrôle du nucléaire, y compris et surtout celui de l'arme atomique. Certes des mouvements existent aujourd'hui, que mai 68 indirectement a suscités. Mais ne sont-ils pas toujours tentés, donc menacés d'affaiblissement, par la grande confusion sentimentale et utopique que nous traînons comme une malédiction depuis mai 68 ?

Un mythe intéressant

L'événement hypocritement célébré aujourd'hui peut bien sûr se lire à différents niveaux. Il y a le mythe, le seul intéressant en fait politiquement. Qui a pris d'autant plus d'importance qu'il reliait la survalorisation de la jeunesse que connaît une société dévorée par la futurologie et la consommation manipulée. Il y a l'événement vécu, qui demeure inoubliable pour beaucoup, mais cela ne regarde qu'eux. Il y a le politique, ou ce que l'on veut nous faire prendre pour tel. Là je ne marche plus. D'accord pour accepter que certains aient bien rigolé et d'autres beaucoup rêvé en mai 68. Mais depuis longtemps la récréation est finie. Pour eux et pour nous.

Jean-Claude Favez.

Les bons comptes font les bons amis...

Il faut lire le Compte d'Etat de la Confédération. Non pour le vérifier, le Contrôle fédéral des finances s'en charge avec tout le sérieux voulu. Ni pour le comprendre dans son ensemble, à moins d'avoir beaucoup de temps et des cachets contre les maux de tête. Mais pour se rassurer, et le sentiment de sécurité n'a pas de prix en ces temps d'incertitudes. Car le Compte d'Etat, c'est du solide, du positif, du suisse quoi.

... Un compte, un Etat

D'abord, il n'y a qu'un seul Compte. Ce singulier de bon aloi écarte toute idée de comptabilités parallèles, tout soupçon de caisses noires ou grises, toute possibilité de dépenses non inscrites au budget, bref de combines financières. Voilà qui sécurise.

En fait, il y a d'une part le compte dit financier, auquel s'inscrivent les dépenses et les recettes de l'exercice, et d'autre part le compte des variations de la fortune, qui fait état des charges et des revenus pendant le même temps ; en fait, ces deux comptes forment ensemble le compte général, dont le solde est porté à l'actif du compte capital, c'est-à-dire du bilan, qui renseigne sur la valeur et les éléments du patrimoine fédéral en fin d'année. Vu ?

Pour 1977, le compte général boucle avec un découvert de 2301 millions, soit 1467 millions d'excédent de dépenses au compte financier et 834 millions d'excédent de charges aux variations de la fortune, toujours bénéficiaires de 1961 à 1974 et de plus en plus déficitaires pour les trois derniers exercices. Au 31 décembre dernier, la somme du bilan de la Confédération s'élevait à 38 833 millions, compte tenu des opérations de gestion du patrimoine et de trésorerie, et avec une dette totale de 16 610 millions. Rien d'affolant donc, bien au contraire, surtout si on compare

avec les années 1974-1976 ! Comme le dit joliment le Conseil fédéral, qui parle des dépenses publiques comme un patron des ventes un peu languissantes de son entreprise : « Le compte de l'exercice écoulé reflète le redimensionnement des dépenses de la Confédération ». Voilà de quoi rassurer au moins certains lecteurs.

Ensuite, il n'y a pas seulement un Compte, même subdivisé, il y a aussi un Etat, même fédératif. On peut discuter l'apparition du monstre « Etat » dans le projet de nouvelle Constitution fédérale. Mais il est déjà, au sens de Dame Helvétie, dans ce compte d'Etat que le Conseil fédéral dépose chaque printemps sur la table des parlementaires, avec une humilité toute formelle et un bref projet d'Arrêté d'approbation fixfertig en deux articles non soumis au référendum. Du clair, du net, du tranchant. On se sent gouverné. L'Etat fonctionnant, l'Etat dans l'accomplissement de son œuvre, saisie en un Compte annuel, superbement irréfutable (pour la sécurité) et merveilleusement détaillé (pour la curiosité).

Pour curieux insatiables

Car, en plus, il y a tout dans le Compte d'Etat. La curiosité la plus malsaine s'épuise au fil des pages de tableaux et des colonnes de chiffres, assorties de commentaires justificatifs dans la plus pure tradition de l'orthodoxie super-stricte qui doit présider à la gestion des fonds publics. Un travail de bénédictins passés par le diplôme d'expert-comptable et par le stage dans une société fiduciaire. Que leur volonté soit faite, il en est bien ainsi.

Il est juste que le moindre écart par rapport au budget donne lieu à explication ; on la comprend ou non, on s'en contente ou pas, mais elle ne manque jamais. Même là où on n'en demandait pas tant ! Fr. 5277.— non inscrits pour une Conférence de réexamen du traité interdisant de placer des armes de destruction massive sur le fond des mers. Fr. 1526.— pour dépenses supplémentaires imprévues par suite du remaniement des documents d'examen pour le brevet d'ingénieur-géomètre. Fr. 4481.— budgetés en trop au

titre de l'adjudance pour les photographies pour les cartes d'identité du personnel sanitaire et des aumôniers — non que les photos n'aient pas été faites mais leurs auteurs ont procédé à une « présentation tardive des factures » (les inconscients !).

A qui les « dépassements » ?

Plus significatifs à bien des égards, des dépassements relativement importants ont été consentis pour l'Assemblée constituante du Jura (783 000 francs), pour les constructions de la protection civile (10,4 millions), pour les routes nationales (10,35 millions), pour des travaux de déblaiement dans le canton d'Uri et pour les communications téléphoniques militaires (2,4 millions). Bien entendu, la plupart des dépassements de crédits n'apparaissent pas comme tels en fin d'exercice, par la grâce des crédits complémentaires accordés en cours d'année à coup de millions le plus souvent. Cela ne suffit pas toujours : malgré 21 millions de rallonge, les 315,5 millions prévus au total pour le placement du fromage n'ont pas suffi à financer l'écoulement de ce beau produit suisse, par exemple...

Selon son intérêt personnel, chacun peut parcourir en tous sens le Compte d'Etat et y repérer des chiffres passionnants. L'achat et l'entretien des ordinateurs et terminaux rattachés à la Chancellerie ont coûté 37,1 millions de francs en 1977. La Société de médecine préventive a reçu une subvention de Fr. 5000.— ; les sociétés militaires ont encaissé Fr. 416 000.—, sans compter les munitions gratuites pour le tir sportif (Fr. 200 500.—) ni les cours pour jeunes tireurs (Fr. 111 000.—), ni bien sûr les subventions pour la gymnastique et le sport qui émargent au budget du Département militaire pour 10,5 millions de francs (plus 18,4 millions de dépenses générales pour « Jeunesse et Sport »).

M. Gnägi, employeur

Le Département militaire occupe 15 000 personnes, ce qui fait de M. Gnägi le plus gros employeur des Sept sages, avec 4771 employés à l'Inten-

dance du matériel de guerre, 2750 rampants et autres au Service des aérodromes militaires, etc., sans oublier 138 « brosses d'officiers dans les écoles et les cours », qu'on pourrait tout aussi bien appeler ordonnances.

On peut aussi faire des comparaisons plus ou moins raisonnables : la protection de l'environnement a coûté 239 millions l'an dernier, soit trente millions de plus que la protection civile ; le Musée national et la Police des étrangers ont un budget analogue, approchant les 6 millions de francs. Dans l'ordre, les administrations les plus coûteuses sont : l'Office fédéral des assurances sociales (2,8 milliards), le Service des routes et des digues (1,3 milliard), le Groupement de l'armement, l'Office des transports et la Division de l'agriculture (1,2 milliard chacun). A noter que l'Office de l'économie énergétique couvre une bonne partie de ses dépenses (6 575 000 francs, dont

388 000 pour les économies d'énergie) par des recettes (4,1 millions, dont 2,55 millions à titre de « remboursements de frais des installations atomiques et 1,4 million de taxes pour permis d'exportation d'énergie électrique »).

Voiez vous-même

Arrêtons là ces zig-zag à travers le Compte d'Etat. Vous pourrez toujours y consacrer, par exemple, un dimanche après-midi de pluie. A défaut d'intérêt pour les dessous de Dame Helvétie, vous avez aussi les comptes de l'Etat (Canton ou République) qui est le vôtre ou encore, les plus concrets et distrayants de tous, ceux de votre commune. Et si tant de saines lectures ne vous rassurent ni ne satisfont votre curiosité, c'est que vous êtes un inquiet ou un maniaque — de toute façon un malade. Puisqu'on vous dit qu'on est bien gouverné.

Cincera parmi nous

— Votre activité est donc exactement la même qu'avant l'affaire Cincera ?

— Bien sûr, c'est tout à fait clair.

— Mais c'est pourtant exactement ce que vous reprochez aux régimes de l'Est. Chacun surveille son voisin.

— Là-bas, c'est l'Etat qui surveille. Il nomme des gens pour surveiller les autres. Pour moi, il s'agit de se confronter avec l'avis des autres.

Ainsi parlait Cincera en juin dernier (répondant aux questions d'un journaliste de « Tat »). Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne cachait pas son jeu. Il avait fallu pourtant une action spectaculaire du Manifeste Démocratique (1000 membres avant l'« affaire », 3000 environ aujourd'hui dans toute la Suisse) pour mettre à jour — autant que faire se pouvait — les activités du lieutenant-colonel et pour révéler le contenu de ses archives stockées à la Englischviertelstrasse 32, à Zurich. Des milliers de personnes fichées, des renseignements accumulés sur la vie privée de centaines de

prétendus « gauchistes », des documents qui parviennent au maniaque de la subversion intérieure en violation du secret de fonction et des secrets bancaire et militaire, des informations glânées çà et là par des mouchards. En filigrane, des relations privilégiées de détective complaisant à patrons soupçonneux, des connivences douteuses avec des membres d'administrations publiques, dans tous les milieux des complicités renforcées petit à petit par le troc d'informations sordides. Une toile d'araignée, un fichier où se fige un passé de ragots, d'à-peu-près, de données partielles et partiales, toujours à disposition pour justifier un licenciement, un renvoi, une préférence, un blâme, une mise sous surveillance discrète. Mais Cincera persévère !

Toujours en cour

Ainsi parlait donc Cincera en juin dernier, et depuis, Manifeste Démocratique a publié un bilan aussi complet de ses activités, « Dossier Cincera », des membres de Manifeste Démocratique ont été condamnés à des peines de prison avec sursis à

une rapidité exemplaire, le président de Manifeste Démocratique, Dieter Grünfelder, a perdu son poste d'instituteur à Embrach près de Zurich bien que les parents de ses élèves soient intervenus en sa faveur, la justice (mis à part une condamnation récente d'un informateur) a mis un zèle particulier à ne rien faire contre les amis de Cincera (quatre documents qui accusent directement Cincera sont restés enterrés pendant treize mois dans les tiroirs de la justice zurichoise jusqu'à ce qu'une intervention énergique du Manifeste Démocratique les fasse parvenir à l'auditeur en chef de l'armée, où ils ont disparu dans un autre tiroir...), en octobre de l'année dernière, deux mouchards de Cincera ont publié leurs « souvenirs » (nous en avons donné de larges extraits dans ces colonnes) et finalement on découvrait que l'ordinateur du Département militaire fédéral Midonas avait travaillé étroitement avec le lieutenant-colonel Cincera jusqu'au printemps 1976. Mais Cincera persévère donc, et il fêtera ses cinquante ans le 14 mai, toujours en cour au Parti radical, toujours innocent pour les tribunaux, toujours en voie d'être « promu » colonel.

Il valait donc la peine de traduire pour les Romands l'essentiel des documents accumulés en près de vingt mois : vous les trouverez aux Editions Que faire (adresse utile : Librairie Que faire, place des Grottes 1, à Genève). On se remettra ainsi en mémoire les soutiens de Cincera en Suisse romande. Des groupes de droite tels que Action Liberté et Responsabilité qui publiait notamment dans « 24 Heures », le 9 décembre 1976, avec la caution de ses membres, le directeur général de Suchard, Henri Parel, et les radicaux genevois Lise Girardin et Fernand Corbat, une page publicitaire plaidant la cause du délateur zurichois : « ... nombreux sont les lecteurs de la présente annonce qui sont enregistrés sur une fiche d'organisation d'extrême gauche ; vous aussi peut-être, ce qui fait de vous un « aspirant potentiel à la Sibérie » ; quand le Manifeste Démocratique pénétrera-t-il chez vous par effraction ? »

POINT DE VUE

Veaux, vaches, cochons, couvées...

Je connais assez les paysans, et depuis assez longtemps, pour savoir que la grande majorité d'entre eux n'aiment pas plus leurs terres et leurs animaux que les ouvriers n'aiment leurs machines et leurs établis.

Ce n'est pas pour rien que l'on parle d'*exploitations* agricoles.

Evidemment, ce n'est pas avec des bons sentiments que l'on fait pousser des pommes de terre...

Evidemment.

(Moi aussi, je lis la « Revue suisse d'agriculture ». Je ne suis pas complètement niobet.)

Mais faudrait pas pousser trop loin.

Quand les organisations d'agriculteurs viennent prétendre que « paysans et protecteurs des animaux sont unis dans leur lutte contre les importations de fourrages », elles sautent pieds joints dans une boille de mauvaise foi.

(Moi aussi, j'ai lu la « Technologie vétérinaire, à l'usage des apprentis bouchers », de M. Samuel Debrot, vétérinaire municipal de Lausanne. Excellent livre. Excellent auteur. Je ne suis pas complètement niobet.)

Pour frotter le bon peuple dans le bon sens du poil, les organisations paysannes prétendent que leur initiative « contre les importations abusives de fourrage » permettra de promouvoir l'exploitation (ah ! l'horrible mot !) familiale au détriment des « fabriques d'animaux ». Elles se foutent de nous, rien de moins !

Tiens, et qui donc s'opposait toutes griffes dehors à la récente loi (lamentable) sur la protection des animaux ?

Allons, USP, UCPL, UPS, ne levez pas la main toutes en même temps !

Alors, ne venez pas jouer les oies blanches ! Jouez franc jeu et dites clairement ce que vous avez en tête : cette histoire de fourrages importés n'est qu'une affaire de pognon et rien d'autre. N'essayez pas de mêler des sentiments à cette histoire.

Ne craignez rien : votre initiative, je la soutiens. Comme un pis-aller, mais je la soutiens. En me bouchant le nez. En fermant les yeux. Vous auriez pu faire pire, ça me console.

Vous défendez vos intérêts — c'est normal, c'est régulier — mais ne venez pas raconter que vous défendez les intérêts supérieurs du pays. (Lesquels consisteraient d'abord à manger trois fois moins de viande et à cesser les invraisemblables gaspillages de nourriture.)

Vous voulez promouvoir les « exploitations familiales » ? Fort bien. Excellente idée. Domage qu'elle ne vous soit pas venue avant. Il y a dix ans, ou vingt ans. Aujourd'hui, on a un peu de peine à vous croire. Vous comprenez, des paysans-spéculateurs, j'en ai un peu trop vus. Des paysans-requins, bouffant les plus petits qu'eux, ce n'est pas ce qui manque.

Ne venez pas faire croire que vos associations sont farcies de Guillaume Tell et de Nicolas de Fluë ; ça ne marche plus.

Ne cherchez pas à nous faire gober que la paysannerie est unie, homogène, que tous les paysans ont les mêmes intérêts. Il y en a assez dans ma famille pour que je sache à quoi m'en tenir.

La division de l'agriculture, ce n'est pas seulement à Berne qu'on la trouve, c'est dans tout le pays.

Alors, vous comprenez, votre proposition d'article 23 ter, c'est pas encore ça qui va vous sauver. Je voterai « oui », je vous l'ai dit. Mais, de grâce, cessez de débiter vos salades.

Gil Stauffer.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Radical

Je lis dans la « Gazetta Ticinese » du 29 avril un premier article :

« *La Suisse investit en Argentine.* »

» Dans la période de mars 1977 - mars 1978, les investissements étrangers en Argentine ont augmenté de plus de 500 millions de dollars, portant le montant total de ces investissements à plus de 5 milliards (...)

» Les Etats-Unis figurent en tête de liste avec 200 millions de dollars, suivis par l'Europe au second rang, avec la France en tête (51 millions de dollars), la Suisse (44 millions), suivies des Pays-Bas (22 millions), de l'Espagne (20 millions) et de l'Allemagne (11 millions). »

Ne faisons pas cependant de complexe d'infériorité devant cette modeste troisième place : si l'on tient compte du fait que la France a dix fois plus d'habitants que nous, et les Etats-Unis quarante fois plus, nous ne nous en sortons pas mal du tout !

Le bon docteur F. G.-B.

... Et un second article intitulé :

« *Conférence à Mendrisio du docteur Friedrich Guenther-Benz. Les instruments de lutte, en Suisse, contre la stratégie du terrorisme.* »

Qui est le docteur Guenther-Benz ? L'ancien commandant de la zone territoriale 9. Que dit-il ? Beaucoup de choses ! Entre autres ceci :

« Tout en soulignant que la peine de mort doit être regardée comme un moyen inefficace et qui irait même à fin contraire (*controproducente*), (le docteur G.) conclut en se référant à une enquête de *Scope* (??) de Lucerne, qui a révélé que le 60 % des Suisses allemands et le 69 % des Suisses romands sont favorables à la peine capitale dans le cas de séquestration de personnes avec issue mortelle — le docteur Guenther s'est déclaré favorable à l'introduction d'une procédure pénale sommaire, grâce à laquelle on pourrait réduire au

minimum le temps s'écoulant entre l'arrestation d'un terroriste *omicida* et l'exécution de la sentence. Cela éviterait, a conclu le conférencier, que d'autres terroristes aient la possibilité de libérer leur camarade en recourant au chantage, par le moyen d'autres enlèvements. »

En somme, le plus simple serait encore d'abattre sur place tout « terroriste ».

Il est difficile de savoir comment lutter efficacement contre le terrorisme, mais à coup sûr, les propositions du docteur G.-B. sont de nature à beaucoup aggraver les choses et notamment à inciter les intéressés à tuer tout de suite (renonçant au chantage et se « contentant » de représailles) leurs victimes. Naturellement, on peut être aussi partisan de l'introduction de la prostitution sacrée et du meurtre rituel des premiers-nés dans l'Eglise protestante — au point où nous en sommes...

J. C.

PRESSE

Le sens des proportions

Les six quotidiens tessinois ont un tirage total inférieur à celui de « 24 Heures », le principal quotidien romand. C'est normal puisque les Suisses de langue italienne sont moins nombreux que les Romands et puisque les Italiens résidant en Suisse lisent la presse de la péninsule. Mais se rend-on compte, en revanche, et c'est tout aussi naturel, que plus de la moitié des quotidiens romands ont un tirage inférieur au seul tirage pour l'étranger (plus de 18 000 exemplaires) de la « Neue Zürcher Zeitung » ? Est-on conscient du fait que le total des tirages des huit principaux quotidiens romands est inférieur à celui des deux principaux quotidiens alémaniques ensemble ou, si l'on veut mettre à part « Blick », au style boulevardier, par les trois principaux quotidiens alémaniques (« Tages Anzeiger », « Basler Zeitung » et « Neue Zürcher Zeitung ») ?

Une inégalité d'information est-elle inhérente à cette inégalité de ressources ? S'habitue-t-on trop facilement à être informé de manière insuffisante sur certains événements nationaux ? D'une part parce que les correspondants particuliers sont quasi inexistantes et d'autre part parce que les lecteurs passifs se contentent de ce qu'on leur fournit sans manifester d'intérêt pour une information plus substantielle.

D'autres correspondants

Pourquoi ne pas recourir, comme autrefois, à des correspondants non professionnels ? Un responsable du quotidien le plus septentrional du canton de Berne, le « Berner Oberländer » notait, en commentant la prochaine fusion des deux principaux quotidiens de ce canton, que son journal était écrit en grande partie par des collaborateurs non professionnels qui participent à la vie de leur profession et de leur région ; et les lecteurs participent aussi activement à la vie de leur journal en donnant leur avis sur ce qui va et ce qui ne va pas...

Une tendance de l'économie américaine est de proclamer « small is beautiful » (ce qui est petit est merveilleux). Pourquoi ne pas sauver les petits journaux locaux par la recherche de ce qui les rend attractifs et non pas par un recours toujours plus accentué aux services de presse dont le désintéressement est difficile à admettre. De même que des quartiers s'unissent pour sauver l'épicerie « du coin », les lecteurs des journaux qui croient à leur valeur pourraient suivre l'exemple et maintenir ainsi une presse libre sans subvention de l'Etat.

Rappels utiles

— Quotidiens ou titres romands dont le tirage est inférieur à 10 000 exemplaires (7) : « Jura Bernois » (1722), « Voix Ouvrière », « Journal d'Yverdon », « Nouvelle Revue de Lausanne », « Journal du Valais », « Feuille d'Avis de Vevey » et « Gazette de Lausanne ».

— Quotidiens au tirage entre 10 000 et 20 000 exemplaires (7) : « Est Vaudois », « Le Pays »,

« Le Courrier », « Le Journal du Jura / Tribune jurassienne », « Le Démocrate », « Journal de Genève ».

— Quotidiens au tirage entre 30 000 et 40 000 exemplaires (4) : « La Liberté », « L'Impartial », « La Feuille d'Avis de Neuchâtel », « Le Nouvelliste du Rhône ».

— Tirages de 50 000 exemplaires et plus (4) : « Tribune-Le Matin », « Tribune de Genève », « La Suisse », « 24 Heures » (plus de 100 000).

Le petit monde cinématographique

L'horizon culturel des habitués des salles de cinéma est toujours aussi restreint dans notre pays. Preuve en soient les statistiques publiées par l'Office fédéral des affaires culturelles, section du cinéma, et qui cernent, année après année, les films importés en Suisse par les distributeurs. Comme d'habitude cinq pays producteurs se partagent près des deux tiers des films (451 en 1977) proposés aux amateurs de septième art : en tête, de très loin, et pour le nombre d'œuvres et pour le nombre de copies (nombre qui conditionne en fait la distribution), les Etats-Unis (131) ; suivent dans l'ordre la France (88), l'Italie (54), la RFA (38) et la Grande-Bretagne (24)¹ ; des miettes pour les suivants, l'Espagne, l'Union soviétique, Hongkong, la Chine ou l'Australie dont les longs métrages nous parviennent au compte-goutte. Une fois encore donc un paysage cinématographique conventionnel, dont on sait qu'il est à peine modifié par la programmation des films à la télévision : toute la production qui déborde du cadre de l'Europe de l'Ouest (Belgique et Scandinavie, connaît à peine !) est réputé une fois pour toutes ne pas faire recettes.

¹ Prendra-t-on en compte 43 films turcs, dûment répertoriés, mais qui n'ont, c'est le moins qu'on puisse dire, pas défrayé la chronique ?

Tribunes

Depuis deux ans, M. Pierre Arnold, animateur de Migros, publie, semaine après semaine, une lettre aux coopérateurs dans les trois journaux du « capitalisme à but social ».

Une tribune d'une importance sans pareille dans notre pays pour un homme qui accrédite ainsi — le voulant ou non — l'image d'un pouvoir sans partage en filigrane de l'impressionnante puissance économique et sociale de Migros.

Les réponses aux propos de M. Arnold, publiées ici et là, ont-elles une chance d'être valablement entendues dans la mesure où elles n'ont pratiquement aucune possibilité de trouver un « support » d'un poids comparable ? Qui a entendu, par exemple, la voix de M. Georges Guignard, de Lignerolles, répondant point par point au numéro 1 de Migros dans « Le Pays vaudois » (organe du Parti vaudois des paysans, artisans et indépendants / Union démocratique du Centre) du 4 mai : « Dans *Construire* du 5 avril 1978, M. Pierre Arnold se plaint de ne pouvoir obtenir le lait nécessaire à son usine d'Estavayer. Voyons, M. Arnold, si vous pouvez payer 7 à 14 centimes en-dessus du prix de base et ceci sans subside fédéral, pourquoi ne pas les offrir directement aux paysans de nos régions ? Je suis persuadé que, sans trop de difficultés, vous obtiendrez les dix millions qui vous font tant défaut »...

En tout état de cause, dans sa centième lettre, M. Arnold annonce qu'il essaie d'écrire un livre

sur sa philosophie personnelle ; il n'indique pas de délai, mais s'il en parle, on peut déjà prendre date. Gageons que nous tenons-là un best-seller. — Le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » poursuit sa série consacrée aux droits et devoirs sur les places de travail ; cette semaine, René Kuhn détaille la question des vacances et du temps libre.

— « Vivre Demain » (case postale 439, 1211 Genève 1) qui regroupe maintenant, outre les chroniques de ses anciens animateurs, l'Institut de la Vie, le WWF Genève, l'Association des riverains de l'aéroport de Genève, le Groupement des associations pour la sauvegarde de villages genevois, l'Association Arcadie et le Guet, un nouveau-venu, le Comité de coordination contre Verbois nucléaire, trouve peu à peu son visage de « journal écologique romand » ; la mue se poursuit de façon convaincante dans le numéro du 24 mai (où les Amis de la Terre annoncent la création d'un groupe dans le canton de Vaud ; toujours les mêmes objectifs, nous citons : « Nous estimons que la lutte contre le gaspillage, contre le nucléaire, contre les pollutions diverses, l'enlaidissement des villes et des campagnes, pour la protection de la faune et de la flore, des sites, des consommateurs, nous amène à faire un choix de société. Un tel objectif nous fait opter pour une écologie politique, ce qui implique que, bien que ne formant pas un parti, nous soyons présents dans les conflits qui opposent les classes sociales sur les questions bien réelles des inégalités dans la décision, la production et la consommation. »)

durait trois quart d'heure. Pour ceux qui sont curieux de politique fédérale, il était facile de glâner quelques indications intéressantes sur les objets traités par le Conseil fédéral dans sa séance de ce jour-là : matériel ferroviaire, loi sur la concurrence déloyale (abréviation allemande UWG, dont M. Chevallaz demandait la signification), participation du seul conseiller fédéral Aubert à

la première du spectacle de Mézières. Pour le télé-spectateur moyen, une émission vivante sur un gouvernant à coup sûr sympathique.

* * *

Matraquage, c'est la première impression qui vient à l'esprit en sortant du pavillon circulaire des Forces Motrices Bernoises (BKW) à l'exposition commerciale bernoise BEA. Est-il nécessaire de dépenser tant d'argent pour convaincre les Bernois du bien-fondé de la politique énergétique de leur entreprise cantonale de production et de distribution d'électricité ? Modestie, telle est l'impression que donne le stand de la campagne d'économie d'énergie à la même exposition BEA. Pourquoi faut-il penser plus à l'énergie et en dépenser moins ? En définitive, une visite du pavillon des BKW laisse cette question-là ouverte.

* * *

Le PDC de Schaffhouse s'est adressé au conseiller national socialiste Andreas Blum pour parler, en assemblée publique, de la crise de la démocratie. En fait, le titre contenait un point d'interrogation. Il est évident que le conférencier a été présenté comme un politicien dynamique, un sportif renommé, une vedette de la télévision (au temps où il finançait ses études, Réd.) et comme le président d'Amnesty International en Suisse. Son appartenance politique, en revanche, n'était pas révélée...

* * *

Dans les « Berner Nachrichten », un « columnist », Rudolf Högger, spécialiste du tiers monde et, au temps de ses études, auteur d'une thèse de doctorat sur Charles Naine, se livre à des comparaisons entre l'honoraire pour son article (100 francs suisses, c'est-à-dire 400 shilling du Kenya) et le revenu de John Murigi Nganga, le cireur de souliers qui exerce son métier près de l'entrée du bureau de Swissair à Nairobi, lequel réussit à gagner entre 10 et 20 shilling par jour. Högger ajoute qu'un aide de bureau de l'administration municipale de Nairobi parvient à gagner 450 shilling par mois...

BAGATELLES

Le président de la Confédération a été suivi, début avril, pas à pas par une équipe de la Télévision suisse alémanique qui l'a filmé depuis le moment où il sortait de son pied à terre bernois, à 6 heures, jusqu'au moment où il ouvrait son récepteur TV pour suivre un match, à 21 heures. L'émission